



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE PONCHON DU VENDREDI 22 MAI 2015

COMMUNE DE PONCHON

**Présents :** Robert JOYOT, **Maire.**

Yannig MERLIN ; Colette JOLLIVET ; Denis ROLLAND, **Adjoints.**

Bernard LECOCQ ; Nadège PERROTTE ; Alain CHOTEAU ; Jean-Claude GIRET ; Gérard SOUFFLET,  
**Conseillers.**

**Excusées :** Geneviève DELABY pouvoir à Colette JOLLIVET.  
Claudine LEFEBVRE pouvoir à Jean-Claude GIRET.

**Absents :** Élodie THÉRY ; Martine CANIVET ; Olivier WAUTERS ; Jocelyne LHOTTE.

**Secrétaire de séance :** Denis ROLLAND.

Lecture du compte rendu de la séance du vendredi 17 avril 2015 : aucune observation.



### **1/ RENÉGOCIATION D'EMPRUNTS CONTRACTÉS AVEC LE CRÉDIT AGRICOLE**

Les propositions du Crédit Agricole apparaissent particulièrement étriquées.

*Le conseil municipal ne les retient pas.* Contacts à reprendre avec le Crédit Agricole, et, éventuellement avec d'autres banques.

### **2/ COMPÉTENCES D'URBANISME DE LA COMMUNAUTÉ DU THELLE**

À partir du 1<sup>er</sup> juillet, l'État cessera d'instruire les demandes d'utilisation du sol. La Communauté du Thelle propose de jouer, auprès des communes qui la composent, le rôle joué auparavant par la Direction Départementale des Territoires de l'Oise. Cela se traduirait par une convention conclue entre la Communauté du Thelle et la commune. (Service gratuit fourni par la Communauté du Thelle)

À l'unanimité, *le conseil municipal agrée* la signature de cette convention.

### **3/ CHEMIN EN BORDURE DE LA RD 1001**

À l'unanimité, *le conseil municipal agrée* l'aménagement d'un chemin piétonnier pour joindre la maison ROSELET à la voie communale n°9 (prolongement de la rue de la Fontaine Mignon).

## INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

1. Communications de Robert JOYOT sur l'avancement du chantier d'assainissement, et sur les subventions espérées de la part du Département.
2. Le Schéma Régional de Cohérence Territoriale a été rejeté par le conseil communautaire, ce 22 mai.
3. Exposé de Robert JOYOT sur l'évolution du Personnel communal.
4. Jean-Claude GIRET pose la question du sort des maisons non-raccordables à l'assainissement collectif. À l'heure présente, PONCHON est entièrement « zoné » en assainissement collectif. Il apparaît cependant, que quelques maisons, qui sont des écarts, ne seront jamais desservies. Il faudrait pour ces dernières une modification du zonage d'assainissement, qui vient d'être modifié pour cause de P.L.U.  
On attendra un peu.

Mairie de PONCHON

60430 PONCHON - Téléphone : 03 44 03 31 58 - Télécopie : 03 44 03 46 17

mairie.de.ponchon@orange.fr

5. **Contacts en cours avec l'O.P.A.C. et FRANCE LOTS pour le lotissement du Larris.**

6. **BOULOIR :**

- **Étude confiée au CAUE pour nous sortir du piège de l'orientation d'aménagement.**
- **La Communauté du Thelle juge que le BOULOIR, avec 22 lots, nous fait sortir du cadre du Schéma de Cohérence Territoriale.**
- **ERDF calcule que 22 lots nous imposeraient un transformateur. Étude en cours.**
- **Nous pourrions avoir un rendez-vous prochain avec l'Architecte des Bâtiments de France, en la personne duquel éventuellement, nous pourrions trouver un allié.**

**Tout cela crée un environnement favorable. Il n'est sûr que tout cela nous libère du règlement.**